

Nantes, le vendredi 24 août 2018

*La CPTS ou Communauté Professionnelle Territoriale de Santé  
C'est quoi ????*



Cher(e)s Ami(e)s Professionnels de Santé Libéraux du territoire de santé du Sud Vendée,

Le paysage et l'organisation des soins sur le territoire est en pleine réorganisation. Les Equipes de Soins Primaires, les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, et autres structures fleurissent, ce qui peut rendre perplexes certains d'entre nous.

Vous êtes préoccupé par l'avenir de l'accès aux soins sur notre territoire ? par l'engorgement des urgences ? par l'accès aux soins non programmés ? Les problématiques de retour à domicile en post hospitalisation ?

Vous souhaitez devenir acteur de la santé de demain ? Développer l'attractivité de notre territoire pour les jeunes professionnels ?

Nous vous appelons à nous rassembler autour d'un projet commun pour permettre la sauvegarde des tissus médicaux et médico-sociaux de notre bassin de vie.

Nous souhaitons, à l'initiative des professionnels de santé libéraux, créer une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) pour bâtir notre avenir commun.

La réunion de nos voix à travers cette CPTS, permettra d'organiser nos actions interprofessionnelles pour résoudre et surmonter les difficultés à venir.

Nous comptons sur votre présence à la réunion fondatrice qui aura lieu **le Mardi 25 septembre 2018 aux Sables d'Olonne** de 20h30 à 22h30.

**Pour vous inscrire**, merci de confirmer votre présence **avant le 15 septembre 2018** à l'aide du coupon réponse ci-joint.

A l'issue de cette réunion, vous pourrez selon vos envies, vous impliquer dans ce projet collaboratif et interprofessionnel.

A très bientôt, confraternellement

Pour le comité d'organisation et avec le soutien des  
Unions Régionales de professions de santé (URPS) des Pays de la Loire.

**Dr Pascal ARRIVE – Médecin Généraliste, Mme Corinne DEBRIS - Infirmière, Dr Mathias HUBERT - Pharmacien,  
M. Alan QUELVEN – Masseur-Kinésithérapeute**

**Conclusion : ça Peut Te Servir (CPTS)**

**Vos URPS** : Médecins Libéraux, Infirmiers Libéraux, Pharmaciens, Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux, Chirugiens-Dentistes Libéraux, Pédicures-Podologues, Orthophonistes, Sages-Femmes et Biologistes.